



PROGRAMME DE FORMATION

AGENT POLYVALENT(E) DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

PRESENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre aux participants d'acquérir les compétences essentielles du bâtiment et des travaux publics et devenir un agent polyvalent prêt à intervenir sur différents chantiers.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'environnement professionnel du secteur du bâtiment et des travaux publics.
- ✓ Appliquer les règles de sécurité sur un chantier.
- ✓ Utiliser les outils et matériels de base du BTP.
- ✓ Réaliser des travaux simples de maçonnerie et de second œuvre.
- ✓ Participer à des travaux de voirie et réseaux divers (VRD).
- ✓ Intervenir à proximité des réseaux en respectant la réglementation AIPR.

PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi ou personnes souhaitant acquérir les compétences de base pour travailler sur un chantier de bâtiment ou de travaux publics.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES :

Être âgé(e) de 18 ans minimum.
Comprendre, lire et écrire le français afin de suivre les apports théoriques, les consignes de sécurité et de réaliser les évaluations.
Aptitude au travail physique et au travail en extérieur

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

210 heures – 6 semaines

LIEU DE LA FORMATION

Dans notre centre de Bouliac

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques (présentation interactive, supports visuels).
Démonstrations par le formateur.
Supports pédagogiques (diaporama, livret stagiaire) permettant les mises en situation.
Encadrement par un formateur qualifié et expérimenté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation diagnostique en début de formation (questionnaire de positionnement).
Évaluation formative continue lors des exercices pratiques.
Évaluation finale théorique (QCM ou questionnaire).
Évaluation pratique : mise en situation avec vérification des compétences acquises.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuille d'émargement à la demi-journée
Attestation de fin de formation après validation des acquis.
Questionnaire de satisfaction



INTERVENANTS :

La formation est assurée par des formateurs spécialisés dans le BTP.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Nicolas SALEUR

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Valérie Bernard
valerie.bernard@sc-formation.fr
05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est disponible sur le site internet :
<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après : Réception de la convention de formation signée. Acceptation du devis avec la mention « bon pour accord » Le cas échéant, réception de l'accord de financement L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif.



CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 – Environnement chantier et sécurité

Durée : 14 heures

- Présentation des métiers du bâtiment et des travaux publics
- Organisation d'un chantier
- Identification des intervenants
- Principaux risques professionnels
- Règles de sécurité sur chantier
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Gestes et postures
- Manutention des matériaux

Bloc 2 – Réalisation d'ouvrages simples en bâtiment

Durée : 126 heures

Initiation maçonnerie

Travaux pratiques :

- découverte des outils de maçonnerie
- préparation du mortier
- préparation du béton
- mise en place du poste de travail
- montage de parpaings
- réalisation d'un premier muret

Travaux de maçonnerie :

- montage de murs en parpaings
- alignement et niveau
- coffrage simple
- coulage de béton
- réalisation d'une petite dalle
- utilisation des outils de maçonnerie
- organisation et nettoyage du chantier

Second œuvre – Plaquiste

Travaux pratiques :

- pose d'ossature métallique
- pose de rails et montants
- découpe des plaques de plâtre
- pose et vissage des plaques
- réalisation d'une cloison simple
- utilisation des outils de plaquiste



CONTENU DE LA FORMATION

Travail en hauteur :

- identification des risques
- utilisation du harnais
- travail sur échafaudage roulant ou plateforme

Bloc 3 – Réalisation de travaux VRD

Durée : 70 heures

Organisation d'un chantier VRD

- découverte des travaux publics
- règles de sécurité sur chantier VRD

Travaux pratiques VRD

- terrassement manuel
- réalisation de tranchées
- pose de gaines et fourreaux
- remblaiement et compactage
- pose de bordures
- pose de regards
- utilisation des outils de chantier

Lecture de plan simple

- lecture simple de plans
- repérage des réseaux

AIPR opérateur

- identification des réseaux
- conduite à tenir en cas d'endommagement
- passage du QCM AIPR opérateur

DÉCOUVREZ NOS TAU DE REUSSITE ET DE STATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://www.securiteconduite.fr>